

7.4 Le Comité confirme l'engagement du Canada en faveur d'un système international fondé sur des règles et l'extension de l'application du droit international. Il confirme également l'importance de mieux gérer les institutions multilatérales, de les rendre plus efficaces, et d'augmenter leur imputabilité démocratique. Le Comité recommande par conséquent l'adoption d'une stratégie du « multilatéralisme dirigé », c'est-à-dire, une stratégie donnant priorité aux institutions qui servent le mieux les intérêts canadiens. Ceci devrait être combiné avec l'établissement de relations bilatérales avec les pays de même opinion qui sont les mieux placés pour faire progresser les causes communes. Au-delà du Commonwealth et de la Francophonie, les cibles de cette stratégie devraient inclure les Nations Unies et ses agences spécialisées, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les institutions financières internationales et le Groupe des Sept (G-7). Le Canada doit promouvoir activement la création prochaine de l'OMC. Il doit aussi favoriser une réforme urgente et en profondeur de l'ONU et des institutions de Bretton Woods. Les comités permanents appropriés du Parlement devraient réévaluer l'adhésion du Canada aux différentes institutions multilatérales, afin de présenter des recommandations quant à l'avenir de la participation du Canada.

Réponse

Le Gouvernement est d'accord avec le Comité. Il tient à instaurer un système international fondé sur des règles, sur l'application élargie du droit international, et sur des institutions multilatérales plus efficaces, mieux gérées, et plus imputables. Le Gouvernement continuera d'agir en ce sens.

Parallèlement, le Gouvernement reconnaît que la participation aux travaux des institutions multilatérales n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen d'arriver à une fin. Il accordera la priorité aux institutions qui favoriseront le mieux la réalisation de ses objectifs : promouvoir la prospérité et l'emploi; protéger notre sécurité dans un cadre mondial stable; et projeter les valeurs et la culture canadiennes.

À l'intérieur des institutions multilatérales, le Canada ne se limitera pas aux partenariats traditionnels; il cherchera aussi à conclure des alliances avec des pays épousant ses intérêts et ses objectifs, tout dépendant de la question étudiée.

Comme l'évoquait le Comité, la réforme du système des Nations Unies, notamment celle des organes chargés de protéger la paix et la sécurité, constitue un objectif important du Canada. Celui-ci tient aussi à ce que l'OMC se penche sans tarder sur les dossiers encore en suspens (par ex., les subventions aux exportations agricoles et les lois sur les recours commerciaux) et sur les nouveaux dossiers (politique de la concurrence, environnement, travail). Les institutions de Bretton Woods et les banques régionales de développement jouent un rôle clé dans le développement mondial. Le Gouvernement va donc en réclamer la réforme pendant le prochain sommet économique devant se tenir à Halifax.